

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR**

**1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT**

**NOM COMMERCIAL :** AWAKEN® ST 6-0-1

**1.2 USAGE RECOMMANDÉ :** Pour utilisation comme traitement de semence commercial en présemis

**1.3 FABRIQUÉ POUR ET DISTRIBUÉ PAR :**

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
789 DONNYBROOK DRIVE • Dorchester, Ontario N0L 1G5

**1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) :** 1-800-424-9300 (Sans frais)

**Autre numéro d'urgence :** 1-800-561-8273

**Services techniques de Loveland :** 1-800-328-4678

**Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine :** 1-800-424-8802

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Irritation/Lésions oculaires	Catégorie 2B	H320
Brûlure/Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Toxicité aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332

**2.2 Éléments d'étiquetage**



**Termes d'avertissement**  
**Codes de danger**

**ATTENTION**  
H320 – Provoque une irritation oculaire.  
H315 – Provoque une irritation cutanée.  
H332 – Nocif en cas d'inhalation.  
H303 – Peut être nocif par ingestion.

**Conseils de prudence**  
**(Prévention)**

P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Conseils de prudence**  
**(Intervention)**

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.  
P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.  
P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment avec de l'eau et du savon.  
P321 – Traitement spécifique (consulter la section Premiers soins sur l'étiquette du produit).  
P332+P313 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.  
P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut respirer confortablement.  
P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Conseils de prudence**  
**(Entreposage)**

Sans objet ou non requis

**Conseils de prudence**  
**(Élimination)**

Sans objet ou non requis

**2.3 Autres dangers**

Aucun connu

**3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**
**3.1 Substances**
**3.2 Mélanges**

Classification selon la norme 29 CFR 1910.1200

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration [%]
Composé breveté	Breveté	26,86
Ammoniac anhydride	7664-41-7	4,35
Solution d'urée-nitrate d'ammonium	15978-77-5	7,59
Acide citrique	77-92-9	De trace à 1,1
Sulfate de manganèse (II) monohydraté	7785-87-7	De trace à 0,9
Sulfate de fer (II) heptahydraté	7782-63-0	De trace à 1,3
Sulfate de cuivre monohydraté	10257-54-2	De trace à 1,1
Octaborate disodique tétrahydraté	12280-03-4	De trace à 0,15
Molybdate de sodium	7631-95-0	Trace
Oxyde de zinc	1314-13-2	6,00
Acétate de potassium	127-08-2	3,47
Sulfate de zinc monohydraté	7733-02-0	De trace à 0,9
Eau	7732-18-5	46,77

**4. PREMIERS SOINS**
**4.1 Descriptions des mesures de premiers soins**

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

- En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si l'irritation persiste.
- En cas de contact avec la peau :** Bien rincer la peau à l'eau. Retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.
- En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si elle respire avec difficulté, donner de l'oxygène. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.
- En cas d'ingestion :** Si la victime est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais faire vomir une personne inconsciente ou lui administrer quoi que ce soit par la bouche.

**4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

 Symptômes :  
 Inhalation : Nocif en cas d'inhalation.  
 Yeux : Provoque une irritation oculaire.  
 Peau : Provoque une irritation cutanée.  
 Ingestion : Peut être nocif par ingestion.

**4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels**

 Traitement : Traiter selon les symptômes, qui peuvent être différés. **POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.** Avoir en main l'étiquette et le contenant du produit, ou noter son nom lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

**REMARQUES POUR LE MÉDECIN :** Il n'existe pas d'antidote spécifique. Les traitements à la suite de l'exposition devraient viser à maîtriser les symptômes et la condition clinique du patient.

**5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 MOYENS D'EXTINCTION**

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse alcoolisée, mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Ne pas utiliser de jet d'eau : ceci pourrait répandre le feu.

**5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE**

Pendant la lutte contre l'incendie : Risque de formation de sous-produits nocifs en cas de feu, incluant des oxydes de carbone, de soufre et d'azote.

**5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES POMPIERS**

Équipement de protection pour les pompiers : Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

**6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

**6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET MESURES D'URGENCE**

Précautions personnelles : Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards aérosols ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate des lieux et porter des vêtements de protection appropriés.

**6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Précautions environnementales : Empêcher toute fuite ou tout déversement additionnel s'il est possible de le faire sans danger. Éviter de contaminer l'eau. Empêcher le produit de se déverser dans les drains, les égouts ou les cours d'eau.

**6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE**

Méthodes de nettoyage : **Déversements majeurs** : Stopper l'écoulement du produit s'il est possible de le faire sans danger. Contenir et endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, laver la zone contaminée en profondeur avec de l'eau. **Déversements mineurs** : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, ratine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE**

Conseils pour une manipulation sécuritaire : Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs et éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas utiliser dans les endroits où la ventilation est insuffisante. Éviter l'exposition prolongée. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Ne pas jeter dans les égouts. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Toujours faire preuve de prudence pendant la manipulation et l'entreposage. Se laver avant de manger, boire et/ou fumer.

**7.2 CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE**

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants : GARDER LE CONTENANT FERMÉ HERMÉTIQUEMENT LORSQUE LE PRODUIT N'EST PAS EN UTILISATION. Un contenant mal fermé risque d'affecter la qualité du produit. Conserver dans le contenant d'origine seulement, préférablement sous clé. Entreposer dans un endroit sec à une température de plus de 4,4°C (40°F). Éviter le gel. Si le produit venait à geler, le laisser se réchauffer puis le mélanger soigneusement avant utilisation. Ne pas utiliser des contenants alimentaires pour mélanger ou entreposer le produit. Éviter de contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) de l'ACGIH U.S

Ingrédients	Type	Valeur
Ammoniac	VEMP	17 mg/m <sup>3</sup>
	VECT/PLAFOND (C)	24 mg/m <sup>3</sup>
Composés brevetés	VEMP	25 mg/m <sup>3</sup>
	VECT/PLAFOND (C)	37 mg/m <sup>3</sup>
Oxyde de zinc	VEMP	2 mg/m <sup>3</sup> R (Fraction respirable de l'aérosol)

**Valeurs d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de OSHA U.S.**

Ingrédients	Type	Valeur
Ammoniac	VEMP	35 mg/m <sup>3</sup>
Composés brevetés	VEMP	25 mg/m <sup>3</sup>
Oxyde de zinc	VEMP	5 mg/m <sup>3</sup> R (Fraction respirable de l'aérosol)

**Valeurs limites d'exposition biologique**

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Non inscrit		

**8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION**
**Mesure d'ingénierie**

Assurer une bonne ventilation générale et une bonne extraction d'air. Respecter les limites d'exposition professionnelles et minimiser les risques d'inhalation des vapeurs et brouillards de pulvérisation. Prévoir une station de rinçage oculaire et une douche d'urgence.

**Mesures de protection individuelle :**

Protection des yeux et du visage :	Porter des lunettes de protection ou lunettes de protection laminées.
Protection de la peau :	Porter un survêtement par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs. Porter des gants et des chaussures résistants aux produits chimiques et des chaussettes.
Protection respiratoire :	En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié, comme un appareil de protection respiratoire approuvé par MSHA/NIOSH et muni d'une cartouche approuvée. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Si vous utilisez des respirateurs aux États-Unis, assurez-vous de mettre en place un programme de conformité à la norme de protection respiratoire 29 RPC 1910.134 de l'OSHA. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

9.1 APPARENCE :	Liquide.
ODEUR :	Légèrement sucrée, agréable.
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible.
COULEUR :	Clair, vert foncé.
pH :	6,4 (net)
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉCLAIR :	Ne produit pas d'éclair.
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Aucune donnée disponible.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible.
TENSION DE VAPEUR :	Aucune donnée disponible.
SOLUBILITÉ :	Soluble.
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible.
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ :	Aucune donnée disponible.
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,175 g/mL
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	1,17 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel testé, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**
**10.1 RÉACTIVITÉ**

Stable.

**10.2 STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable à des températures normales.

**10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES**

Ne se polymérisera pas.

**10.4 CONDITIONS À ÉVITER**

Conteneurs, conduits ou systèmes de manutention en laiton, en cuivre ou en métal galvanisé, qui sont susceptibles de se corroder légèrement à la suite d'un contact prolongé ou de contacts répétés avec le produit.

**10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES**

Agents oxydant forts.

**10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes de soufre et des oxydes d'azote.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**
**11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES**

Contact avec les yeux. Contact avec la peau.

**CL<sub>50</sub> (rat) :**

 2,961 – 5,137 mg/m<sup>3</sup> (ammoniac – 1 heure).

**Toxicité orale aiguë DL<sub>50</sub> (rat) :**

350 mg/kg (ammoniac); 3,320 mg/kg (composé breveté).

**Toxicité cutanée DL<sub>50</sub> (lapin) :**

1060 mg/kg (composé breveté).

**Estimation de toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible.

**Irritation cutanée (lapin) :**

Provoque une irritation cutanée.

**Irritation des yeux (lapin) :**

Provoque une irritation oculaire grave.

**Toxicité spécifique à un organe cible :**

Aucune donnée disponible (exposition unique).

**Aspiration :**

Aucune donnée disponible.

**Sensibilisation cutanée (cobaye) :**

N'entraîne pas de sensibilisation.

**Potentiel carcinogène :**

Aucune donnée disponible.

**Mutagénicité des cellules germinales :**

Aucune donnée disponible.

**Effets interactifs :**

Aucun connu.

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**
**12.1 ÉCOTOXICITÉ**

Ce produit est toxique pour les poissons. Éviter les débordements ou de le répandre dans les cours d'eau. Ce produit n'est pas classé comme nocif pour l'environnement. Cela n'exclut pas le risque qu'un déversement important ou des déversements répétés puissent causer des dommages environnementaux. Ce produit n'est pas conçu pour une utilisation en milieu humide.

**Données sur l'écotoxicité**
**Composés**
**Espèces**
**Résultats des tests**

Composés brevetés

Méné à grosse tête

 300,82 mg/L – CL<sub>50</sub> 96 heures

Daphnia magna

 >300,82 – EC<sub>50</sub> 48 heures

Ammoniac anhydride

Hypophthalmichthys nobilis

 0,3 mg/L – CL<sub>50</sub> 96 heures

Oxyde de zinc

Oncorhynchus mykiss

 1,1 ppm – CL<sub>50</sub> 96 heures

Daphnia magna

 98 µ/L – EC<sub>50</sub> 48 heures

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur un plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

**12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

**12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

**12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL**

Aucune donnée disponible.

**12.5 AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES**

Évaluation : Aucune donnée disponible.

**13. ÉLIMINATION**

**13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

Ne pas réutiliser les contenants. Rendre les contenants vides impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Le contenant peut être rapporté à son point d'achat (distributeur, détaillant) pour élimination. Le distributeur peut remplir le contenant avec le même produit. Ne pas réutiliser les contenants pour tout autre usage.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

**14.1 TRANSPORT TERRESTRE**

Description TMD : NON RÉGLEMENTÉ.

Classification de fret par voie de surface É.-U. : FERTILISANTS (FERTILISANTS DE SYNTHÈSE), NOI, LIQUIDE (NMFC 68140; SUB 6; CLASSE 70).

**15. RÉGLEMENTATION**

**15.1 RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ, À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT**

**CLASSEMENT DES DANGERS SELON LA NFPA ET LA HMIS :**

NFPA				HMIS	
1	Santé	0	Moindre	1	Santé
0	Inflammabilité	1	Légère	0	Inflammabilité
1	Instabilité	2	Modérée	1	Réactivité
		3	Élevée	B	ÉPI
		4	Grave		

**Classement des dangers/Signalement SARA**  
**Catégories de risques SARA Titre III**

Immédiat	<u>O</u>	Feu	<u>N</u>	Dépressurisation soudaine	<u>N</u>
Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

<b>Quantités à signaler sous la norme CERCLA É.-U.</b>	Ammoniac (No de Cas 7664-41-7)	100 lb
<b>SARA Titre III, Section 313</b>	Ammoniac (No de Cas 7664-41-7)	
<b>Inscription au code de déchet RCRA</b>	Non inscrit.	
<b>Proposition 65 de la Californie</b>	Sans objet.	

**16. AUTRES INFORMATIONS**

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision de la section 1.

PRÉPARÉ PAR : Service de l'intendance des produits et des affaires règlementaires      RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

® AWAKEN est une marque déposée de Loveland Products Canada Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.